

Bonalan[®]

HERBICIDE

**La base du programme de désherbage
pour les endives, chicorées, haricots, laitues...**

La base du programme de désherbage
pour l'endive, la chicorée, les haricots, laitues...

AGRÉMENT D'ENTREPRISE EXERÇANT UNE ACTIVITÉ DE DISTRIBUTION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES À DES UTILISATEURS PROFESSIONNELS N°IF01800

Gowan[®]
FRANCE

GOWAN France SAS - 5, rue du Gué - 77139 Puisieux
Tél. : 01 64 36 61 61 - Fax : 01 60 44 70 61
SAS au capital de 50 000 € - RCS de Meaux - SIRET 520 833 054 00015

Mode d'action et performances

Mode d'action

Bonalan[▼] agit principalement sur les graines au moment de leur germination en bloquant le développement des tigelles et des racicelles. Certaines adventices peuvent germer normalement, puis disparaître. En effet, l'activité du **Bonalan[▼]** se manifeste aussi au niveau des racines en perturbant leur formation et en leur donnant un aspect en massue.

Des plantules peuvent également, parfois atteindre le stade 1 à 2 feuilles vraies formées aux seuls dépens des réserves de la graine, avant de disparaître dans les 6 à 8 semaines suivantes.

En raison de son adsorption par les colloïdes du sol et de sa faible solubilité dans l'eau, **Bonalan[▼]** n'est pas entraîné en profondeur, même en cas de fortes pluies.

Bonalan[▼] un antigraminées à large champ d'activité

Graminées annuelles (**Bonalan[▼]** 6L/ha)

Agrostys jouet du vent	
Dactyle aggloméré	
Panic sp	
Sétaire sp	
Digitaire sp	
Ray grass	
Folle avoine (graines non germées en surface)	
Vulpin des champs	
Paturin annuel et commun	
Repousses de céréales	

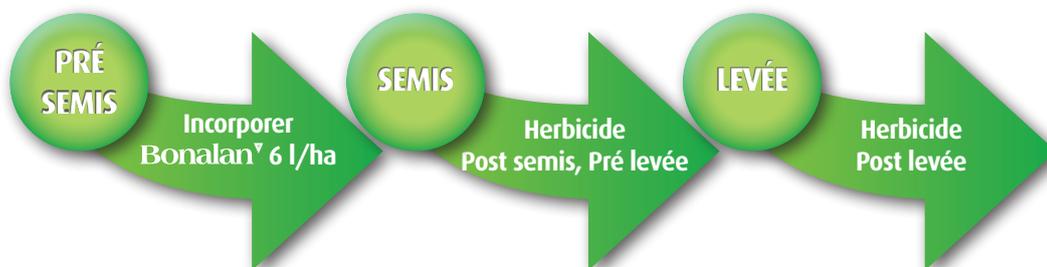
■ sensible
■ moyennement sensible
■ peu sensible

Dicotylédones annuelles (**Bonalan[▼]** 6L/ha)

Chénopode blanc	
Coquelicot	
Lamier pourpre	
Linaire	
Mouron des champs	
Mouron des oiseaux / Stellaire	
Amaranthe réfléchie	
Ambrosie à feuille d'Armoise	
Atriplex	
Datura	
Fumeterre	
Gaillet gratteron	
Géranium	
Mercuriale annuelle	
Pensée	
Pourpier maraîcher	
Rénouée des oiseaux	
Renouée liseron	
Rénouée persicaire	
Véronique sp	
Abuthylon	
Arroche étalée	
Galinoga	
Laiteron sp	
Matricaire camomille	
Morelle noire	
Séneçon vulgaire	

Utilisation

En programme, **Bonalan[▼]** en pré semis incorporé ou pré plantation assure la base du désherbage.



Soigner l'incorporation

- Une incorporation soignée de **Bonalan[▼]**, dans les 4 heures suivant l'application, est déterminante pour le positionnement du produit, essentielle pour son efficacité et sa persistance d'action (évite la photo dégradation).
- L'incorporation peut être réalisée lors de la préparation des planches.
- Tout appareil permettant d'obtenir un mélange homogène dans les 5-8 premiers cm du sol convient à l'incorporation de **Bonalan[▼]**.
- Grâce à sa bonne persistance d'action, l'application de **Bonalan[▼]** et son incorporation peuvent être réalisées jusqu'à 2 semaines avant l'implantation d'une culture.

Bonalan[▼] une souplesse d'action

- Bonalan[▼] permet de gérer les infestations de graminées et de chénopodes, dès la mise en place de la culture.
- Grâce à sa persistance d'action, Bonalan[▼], incorporé soigneusement, contrôlera les levées échelonnées.
- Bonalan[▼] permet de renforcer l'efficacité des antigaminées foliaires appliqués en programme.

Quelques précautions

- La benfluraline est adsorbée sur la matière organique. L'efficacité de Bonalan[▼] est dépendante du taux de matière organique de la couche d'incorporation.
- Pour les sols creux, caillouteux, motteux, avec des débris végétaux, des difficultés d'incorporation peuvent entraîner des efficacités plus irrégulières.

Cultures et usage

Culture principale	Culture rattachée	Dose homologuée et recommandée	Nombre maximum d'applications	Stade application	DAR	ZNT aquatique	ZNT plantes non cibles
Chicorées Production de racines	Toutes racines de chicorées	6	1	pré-semis	F (pré-semis)	50 m dont DVP 5 m	5 m
Fines herbes	Persil	6	1	pré-semis			
Graines protéagineuses	Pois protéagineux, hiver et printemps,	6	1	pré-semis			
Haricots écosés frais	Haricots écosés frais, flageolet	6	1	pré-semis			
Haricots et pois non écosés frais	Haricots non écosés frais, haricots verts, haricots filets, haricots d'Espagne, haricots à couper, fèves de soja, doliques asperges, cyamopses à quatre ailes	6	1	pré-semis			
Légumineuses fourragères	Luzerne	6	1	pré-semis			
Pois écosés frais	Pois écosés frais	6	1	pré-semis			
Porte Graines (**uniquement avec un pulvérisateur à rampes)	Chanvre	4	1	pré-semis			
	**Ancolie, arabette, campanule, coréopsis, digitale, immortelle à bractées, lin annuel rouge, lin vivace			pré-semis pré-plantation			
	**Aalyse, centaurée, chrysanthème y compris leucanthemum, clarkia, cosmos, dimorphotoca, giroflée, godetia, julienne de mahon, lupin annuel, lupin vivace, mathiola, pois de senteurs, pois vivace, reine marguerite, rose tremière, rudbeckia, souci, tournesol d'ornement			pré-semis			
	Chicorées annuelles et bisannuelles, radis, navet, laitue, cresson, roquette, scorsonère, carotte, panais, céleri, haricot, persil, aneth, cerfeuil, coriandre, cardon, fenouil, chou			6			
	Pâquerette			2,5			
PPAMC	Cranson, pyrèthre de Dalmatie, souci officinal, matricaire, persil	6	1	pré-semis			
	Pissenlit et mélilot officinal	5					
Salsifis	Salsifis et scorsonères	6	1	pré-semis			
Laitue	Laitue frisée, feuilles et pousses de Brassicas spp, laitue Ice Berg, laitue pommée, laitue romaine, lollo rosso (laitue à couper), moutarde brune, roquette, roquette sauvage, scaroles, chicorée pain de sucre, chicorée sauvage, chicorée à feuille rouge, chicorée frisée, chicorée italienne (radicchio)	6	1	pré-semis pré-plantation			
	Feuilles de pissenlit	5		pré-semis pré-plantation			

DAR : Délai Avant Récolte - DRE : Délai de Rentrée - ZNT : Zones de Non-Traitement - DVP : Dispositif Végétalisé Permanent

Cultures de remplacement et suivantes

Les cultures de remplacement

	Fourragères	Légumières	Grandes cultures	Industrielles
Planter 5 semaines après application en direct ou avec une façon culturale légère	Luzerne, Trèfle	Chou, Laitue, Oignon, Carotte, Haricot, Navet	Féverole, Pois, Soja, Colza, Tournesol, Lin	Endive
Planter 5 semaines après application au printemps derrière labour		Ail, Rutabaga, Tomate		Pomme de terre
Déconseillées	Graminées	Epinard, Poireau	Céréales y compris maïs	Betterave à sucre

Bonalan n'est pas autorisé sur jeunes pousses de laitue. Pour toutes les cultures non citées nous ne disposons pas d'informations suffisantes.

Des symptômes (tels que retard de végétation, perte de vigueur) peuvent apparaître dans les cultures de remplacement recommandées sans compromettre leur productivité. Vu le nombre de cultivars, il est souhaitable de vérifier la sélectivité par cultivar à une petite échelle.

Les restrictions sur les cultures suivantes

	Fourragères	Légumières	Grandes cultures	Industrielles
Planter derrière un labour 5 mois après application ou 6 mois sans labour	Graminées	Epinard, Poireau	Céréales y compris maïs	Betterave à sucre

Protection de l'opérateur et du travailleur

Caractéristiques des EPI	PROTECTION UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :						
	MÉLANGE / CHARGEMENT	APPLICATION AVEC				NETTOYAGE	PROTECTION du travailleur
		LANCE SANS CONTACT INTENSE AVEC LA VÉGÉTATION		PULVÉRISATEUR À RAMPE PULVÉRISATION VERS LE BAS			
		CULTURE BASSE (< 50 CM)	CULTURE HAUTE (> 50 CM)	TRACTEUR AVEC CABINE	TRACTEUR SANS CABINE		
GANTS EN NITRILE 	Réutilisables certifiés EN 374-3	Réutilisables certifiés EN 374-3	Réutilisables certifiés EN 374-3	À usage unique*** certifiés EN 374-2	À usage unique certifiés EN 374-2 si intervention sur le matériel pendant pulvérisation	Réutilisables certifiés EN 374-3	Réutilisables certifiés EN 374-3
EPI VESTIMENTAIRE 65 % polyester / 35 % coton ≥ 230 g/m ² + traitement déperlant 	EPI vestimentaire					EPI vestimentaire	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN14605+A1 	EPI partiel*					EPI partiel	
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4 certifiée EN 14605+A1/2009 	Type 3 ou 4**		Type 4			Type 3 ou 4**	
BOTTES certifiées EN 13 832-3:2006 							

(*) A porter par-dessus l'EPI vestimentaire.

(**) Selon le niveau de protection recommandé pendant la phase d'application.

(***) Dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

Fiche technique

Bonalan^v	Herbicide	Conditionnement	
N°AMM	7100280		
Formulation	Concentré Emulsionnable (EC)		
Composition	180 g/L (19,1 % p/p) de benfluraline (CAS 1861-40-1)		
Nbre traitement	Maximum 1 application		
Délai de rentrée dans la parcelle	48 heures. Il convient que toutes les personnes pénétrant dans la parcelle (pour réalisation de l'incorporation du produit, du semis ou de tout autre travail agricole), après l'application du produit et pendant le délai de 48 h fixé par l'AMM, portent les EPI requis pour les opérateurs durant la phase d'application. Les interventions effectuées sans respecter les délais prévus sont inscrites dans le registre des utilisations de produits phytopharmaceutiques mentionné. Cette inscription mentionne le moment de la rentrée, le lieu, le motif et les mesures visant à minimiser l'exposition des personnes.		
Délai avant récolte	F (pré-semis)		
Distance sécurité riverains	5 m		
Classement	 DANGER		
H226	Liquide et vapeurs inflammables.		
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.		
H315	Provoque une irritation cutanée.		
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.		
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.		
H332	Nocif par inhalation.		
H351	Susceptible de provoquer le cancer.		
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.		
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.		
P261	Éviter de respirer les fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.		
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.		
P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.		
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.		
P308 + P313	EN CAS D'EXPOSITION PROUVÉE OU SUSPECTÉE: consulter un médecin.		
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.		
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.		
P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux (distributeurs partenaires d'ADIVALOR) conformément à la réglementation en vigueur.		
SP1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.		
SPe 3	Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 50 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau.		
SPe 3	Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.		

Ce document présente les informations et classements connus à la date de publication (novembre 2020). Ceux-ci peuvent évoluer ultérieurement. Vérifiez ces informations sur les bases de données professionnelles.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Les fiches de données de sécurité de nos produits sont disponibles sur : www.quickfds.com. Concernant les usages autorisés, les doses et les restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et www.phytodata.com.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.